

PROCES-VERBAL

De l'assemblée annuelle de la section broyeur de la fédération fribourgeoise Des retraités Du mercredi 23 avril 2025 A la salle de la Prillaz à ESTAVAYER-LE-LAC

1. Salutations et ouverture de l'assemblée

Le président Bernard Noble ouvre l'assemblée, il est 09h35. Il souhaite à tous une cordiale bienvenue à Estavayer-Le-Lac pour notre 32^{ème} assemblée générale à laquelle participent (environ) 300 personnes. Bernard place cette journée sous le signe :

Une agréable rencontre dans la cité staviacoise avec amitié et fraternité

Aucune remarque n'est faite au sujet de la convocation et l'ordre du jour

Bernard salue la présence de

- Monsieur Eric Chassot, syndic de la commune d'Estavayer
- Mesdames et Messieurs les représentants des sections Glâne, Lac et Veveyse
- Monsieur Albert Cotting, président d'honneur,
- Mesdames et Messieurs les membres de la Presse
- Monsieur Gilles Bersier et ses collaborateurs, orateurs de la conférence « la cybercriminalité, prévention contre les arnaques et les escroqueries »

Se sont excusés

- Monsieur Nicolas Kilchoer, préfet de la Broye
- Monsieur Jean-Albert Favre, vérificateur des comptes
- Monsieur Gustave Véty, ancien caissier

Ainsi que plusieurs membres de notre section

Bernard Noble désigne 2 scrutateurs : Madame Marie-Ange Borcard et Jean-Pierre Mollard.

Le président

- Propose d'ajouter un point à notre assemblée, soit le point 6a, concernant « l'information sur la future révision des statuts de la section ». La proposition est acceptée à l'unanimité.
- Avise l'assemblée que les débats sont enregistrés et seront effacés après la rédaction du PV.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2024 à Cousset

Le PV n'est pas lu, chacun pouvait le lire sur le site de la FFRB, il est approuvé à l'unanimité.

Merci à notre secrétaire pour la rédaction de ce PV

Le président donne la parole à

Monsieur Eric Chassot, syndic de la commune D'Estavayer

Monsieur Chassot salue notre président et les membres de la FFRB, nous apporte les salutations de ses collègues du Conseil communal et nous souhaite la bienvenue dans la commune d'Estavayer.

Monsieur Chassot est fier de présenter sa commune qui représente environ la moitié des habitants de la Broye et qui possède un atout touristique important avec le lac et la Grande Carigaie. Il nous informe que la commune prépare un projet pour les habitations protégées.

Au nom des autorités communales, il nous remercie pour tout ce que nous faisons pour les aînés de la Broye fribourgeoise et trouve que notre engagement est remarquable.

Il nous souhaite une très belle journée à la Prillaz.

Monsieur Bernard Noble profite de ce moment pour le remercier, lui et ses collègues du conseil communal pour la gratuité de la salle.

3. Comptes 2024

Paul-André Jordan, notre caissier, présente les comptes de l'exercice 2024

Produits	Fr. 29'725,65
Charges	Fr. <u>26'960,95</u>
Bénéfice	Fr. <u>2'764,70</u>

La fortune au 31.12.2023 est de **Fr. 35'983,76**

La fortune au 31.12.2024 est de **Fr. 38'748,46**

Rapport des vérificateurs des comptes

Lu par Monsieur Médard Borgognon

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Les soussignés se sont réunis le 7 janvier 2025 au domicile de notre caissier, Monsieur Paul-André Jordan, pour examiner les comptes de l'exercice 2024, qui ont été bouclés au 31 décembre 2024

Nous avons constaté que toutes les écritures comptables correspondent aux pièces justificatives qui nous ont été présentées, que les reports au bilan et comptes de résultats concordent exactement avec la comptabilité

Nous remercions les membres du comité pour tout le travail accompli et félicitons le caissier pour la parfaite tenue de ses comptes. Nous demandons à l'assemblée d'accepter ces derniers et d'en donner décharge aux organes responsables

Les vérificateurs

Monsieur Jean-Albert Favre et Monsieur Médard Borgognon

Après lecture du rapport des vérificateurs, les comptes sont approuvés à l'unanimité et avec des applaudissements

Décharge est donnée au caissier et aux organes responsables.

Rédigé par Marlène Catillaz, secrétaire

4. Budget 2025

RECAPITULATION

PRODUITS	Fr.	29'000.00
CHARGES	Fr.	27'500.00

On constate un bénéfice prévu de

Fr.	1'500.00
------------	-----------------

=====

Pas de question, pas de remarque

Le budget 2025 est accepté à l'unanimité.

Un tout grand merci à notre caissier, Paul-André Jordan

A l'issu de la lecture des comptes et budget, Bernard explique que les prochains vérificateurs et suppléant sont déjà nommés Ce sont Monsieur Jean-Albert Favre, Monsieur André-Michel Crausaz et Madame Myriam Fasel.

5. Message de Bernard Noble président de notre section

Rapport annuel

5.1

L'effectif de notre section est de 731 membres au 31.12.2024. On profite de ce moment pour respecter un instant de silence en hommage à nos membres décédés.

5.2

Les activités du bureau et comité 2024

Les membres du bureau se sont réunis huit fois dont la traditionnelle rencontre annuelle avec Monsieur Kilchöer à la préfecture

Les membres du comité se sont réunis trois fois

L'AG 2024 a eu lieu à Cousset a réuni plus de 300 membres

5.3

La chorale Broye pas du Noir

A fait église comble pour leur concert annuel le 7 avril 2024 à Cugy. Le président encourage les membres et leur directeur Mr. Jean-Luc Maradan et leur sous-directeur Jean-Pierre Renevey et les remercie de leur travail. Il donne rendez-vous pour le concert 2025 le dimanche 27 avril à Cugy à 17h00

5.4

Les activités

La journée à Tours, les sorties annuelles, la course pédestre et la conférence d'automne ont été comme d'habitude bien fréquentées et appréciées par tous les membres présents.

Les lotos ont été réussis, merci à tous pour votre participation.

5.4

Les remerciements

Aux membres du Conseil communal d'Estavayer et à Monsieur Eric Chassot syndic

A tous les collègues du bureau et du comité et à leurs conjoints

A Roger Ansermet, responsable de notre site Internet et photographe

Rédigé par Marlène Catillaz, secrétaire

Pour conclure : Le président annonce la démission future de plusieurs membres au sein du bureau et comité. Il lance un appel pour leur remplacement.

6. A : informations sur la révision des statuts

Monsieur Dominique Chappuis informe l'assemblée qu'une commission composée de Mr Bernard Pauchard, Mr Joseph Borcard et lui-même a été nommée par le bureau pour préparer des nouveaux statuts qui seront prêts pour approbation à l'assemblée générale de 2026. Il explique le déroulement du travail déjà fait au sein de cette commission.

Ces statuts seront envoyés aux membres avant l'AG de 2026 afin que chacun puisse lire et donner son avis ou émettre une autre proposition avant l'assemblée pour que celle-ci se passe le plus facilement possible. Aucune proposition spontanée émise par un participant à l'assemblée ne sera prise en compte à ce moment-là.

Il explique aussi que Jean-Luc Maradan directeur de la chorale a rejoint cette commission pour intégrer la chorale dans les statuts.

B : Activités 2025

Bernard Noble présente les activités 2025 selon le calendrier établi et visible sur le site. Aucune remarque n'est faite.

7. Divers

Personne ne demande la parole, notre président clôt cette assemblée générale 2025 à 10h30.

Merci à tous !

POUR LE COMITE

La Secrétaire



Marlene Catillaz

Le Président



Bernard Noble